

Sujet : PC 05101822 R0007 SAS URBA 384 - ATHIS (51)

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date : 10/01/2023 à 09:57

Pour : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>, "emzd-metz-bis-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr" <emzd-metz-bis-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr>

Madame,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la communes d'Athis (51) transmis par courriel en date du 10 janvier 2022, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'état-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1, en copie de ce mail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

[Capture](#)

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : lundi 9 janvier 2023 15:44

À : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 05101822 R0007 SAS URBA 384

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 0510182R0007 déposé par la SAS URBA 384 pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante Lieu-dit La Noue Marnay à Athis (51150) afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, responsable de la cellule autorisations et fiscalité de l'urbanisme, par retour de mail.

Cordialement,

Géraldine CANDUZZI

Référente de l'application du droit des sols

Service Urbanisme et Planifications - Unité Autorisations d'Urbanisme et Accessibilité

40 boulevard Anatole France - CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 70 80 11

www.marne.gouv.fr

— Instructions de tÃ©lÃ©chargement (fr).html —

Instructions de tÃ©lÃ©chargement

Fichiers joints :

- Cerfa 1Ã¨re page.pdf (178 ko)
- I.C4058 Athis_Dossier Permis de construire.pdf (46 Mo)
- II.C4058 Athis RÃ©sumÃ© Non Technique.pdf (12 Mo)
- III.C4058 Athis Etude d'Impact Environnemental.pdf (204 Mo)

- IV.C4058 Athis PC16-5.pdf (1 Mo)
- Pièce du 8 d.c. 2022 cerfa en vigueur.pdf (935 ko)
- V.i C4058 Athis Etude Hydraulique - Hydrologique.pdf (11 Mo)
- V.ii C4058 Athis Notice de conformité au PPRi.pdf (10 Mo)
- Consultation DCAM.pdf (42 ko)

9 fichiers, taille totale: 286 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **mercredi 08 février 2023 à 15:44 (CET)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=PcK0ggrbREqUnPfCyoxQ_Q4-GevkxFEY-KFrTOBQBwg

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Melanissimo v. 4.0.14

Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires
Ministère de la Transition Énergétique

— Pièces jointes : —

Instructions de téléchargement (fr).html	2,0 Ko
Consultation DCAM.pdf	40,9 Ko
carto.pdf	1,4 Mo